

Toute l'équipe municipale
vous souhaite de bonnes fêtes
de fin d'année

Les Échos de nos Villages

le bulletin officiel de la commune de Tremblay-les-Villages [Eure-et-Loir]



EDITO

Les périodes de fin d'année sont propices pour faire le bilan des actions engagées par votre Municipalité.

2018 aura été marquée par les importantes inondations qui ont sinistré la commune.

2018 aura aussi été marquée par l'aboutissement de plusieurs réalisations importantes que vous pourrez découvrir dans ce bulletin, en matière de travaux, l'adoption du Plan Local d'Urbanisme et les premiers engagements dans le projet de la maison médicale.

2018 une année de sursis accordée à nos entreprises Atelier 28 et Brancher, en espérant trouver des candidats à la reprise.

2018 l'année du centenaire très marquée à Tremblay au travers de différents événements gratuits et ouverts à tous.

Je ne peux pas passer sous silence l'arrivée souhaitée et attendue d'un médecin généraliste dans la future maison médicale. Notre médecin Jean-Claude Morin s'est activement engagé pour trouver un jeune médecin et le former à ses côtés. Qu'il en soit très sincèrement remercié. Avec l'ensemble des professionnels de santé de Tremblay, ils travaillent à l'architecture de la future maison et au projet de soins. L'accès aux soins et à la santé est une priorité pour notre commune.

Nous n'avons pas oublié les plus jeunes avec les réalisations des aires de jeux de Tremblay-les-Villages et de Chêne-Chenu qui se terminent.

Aujourd'hui, c'est une grande satisfaction pour vos élus de voir une situation assainie et des

projets avancés. Il faut cependant accepter que tout ne peut pas être réalisé en même temps.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale, les adjoints et les agents pour leur collaboration et disponibilité dans la réussite de tous ces projets.

Notre souhait est de vous apporter des informations quotidiennes grâce à la complémentarité du site internet www.tremblaylesvillages.com et la page facebook. La communication doit être réactive et visible pour un grand nombre de Tremblaysiens.

Peu souvent évoqué, je me permets de souligner les services de proximité proposés par la mairie au service de nos concitoyens :

→ Accueil au guichet (pour guider le public dans les démarches).

→ Accès à un ordinateur connecté en libre-service à la bibliothèque et une tablette à l'accueil de la mairie.

→ Permanence du CCAS, des services sociaux, de la PMI et de la mission locale.

Poursuivons le lien « vivre ensemble » et soyez assuré de notre disponibilité à votre service.

Que cette fin d'année soit joyeuse pour vous tous et que l'an nouveau vous apporte, ainsi qu'à ceux que vous aimez, joie, bonheur et santé.

Respectueusement et très amicalement,

Christelle Minard

Maire de Tremblay-les-Villages
Conseillère départementale d'Eure-et-Loir
et le Conseil Municipal



Sommaire

P. 2 et 3 - POINT SUR LES TRAVAUX /
RETOUR SUR ÉVÉNEMENT :

le 14 juillet 2018

P. 4 à 8 - VIE DE LA COMMUNE

P. 9 à 11 - ECONOMIE

P. 12 - AMÉNAGEMENT

P. 13 - SPORTS

P. 14 à 16 - JEUNESSE-FAMILLE

P. 17 à 19 - CADRE DE VIE

P. 20 à 23 - CULTURE

P. 24 - ETAT CIVIL / NUMÉROS UTILES

LES ÉCHOS DE NOS VILLAGES,

une publication de la commune
de Tremblay-les-Villages [28]
7 rue du Docteur Taugourdeau
28170 Tremblay-les-Villages

Directrice de la Publication :
Nathalie Gandon

Rédaction/Conception :
Comité Communication

Photos : Mairie de Tremblay ;
mentions spéciales ; illustrations ;
freepik.com

Impression : Toppr Imprimerie
(Gallardon - 02 37 31 08 00)

Imprimé en 1 200 exemplaires

Date de parution : Décembre 2018





POINTS SUR LES TRAVAUX

PLUSIEURS OPÉRATIONS INSCRITES AU BUDGET 2019 SONT D'ORES ET DÉJÀ RÉALISÉES OU EN PASSE DE L'ÊTRE

- > **Raccordement au réseau d'eau potable** du hameau de Bernier **49 000 €**
- > **Achat de deux camions** en remplacement d'un camion accidenté et d'un autre camion usagé **29 500 €**
- > **Peinture des candélabres** de Tremblay **51 000 €**
- > **Remplacement de 100 platines d'éclairage** public pour un montant de **10 500 €**
- > **Aménagement de la place** de Chêne-Chenu

*Le montant global est d'environ **109 000 € TTC.***

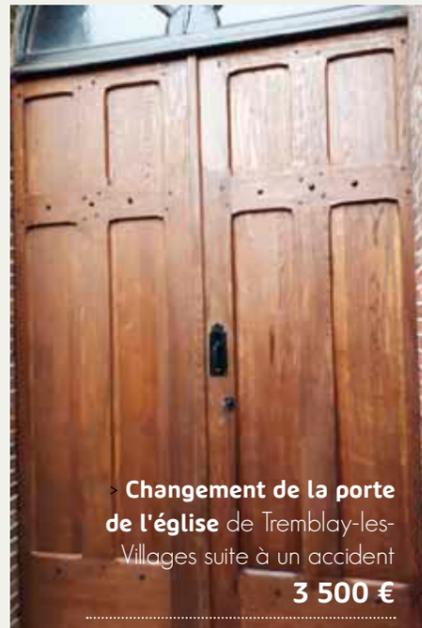
La maîtrise d'œuvre est réalisée par le cabinet Forteau-Faisant

Les travaux ont été confiés à la société Musci pour la partie voirie et à la société Arpaja pour la partie espaces verts. Les travaux de voirie ont débuté le 8 octobre pour la voirie pour une durée de 30 à 45 jours. Les espaces verts seront réalisés ensuite.

L'aire de jeux a été installée par la Sté Proludic.

Dans cette opération, la commune est soutenue financièrement par la Région Centre-Val de Loire (projet éligible à 16 600 € sous réserve de confirmation) et par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir (24 584 €)

- > **Passage en LED des luminaires** de la mairie **3 888 €**
- > **Rénovation de la salle des fêtes** (éclairage LED, peinture intérieure et façade) pour **38 000 €**
- > **Changement des 30 branchements d'eau potable individuels** **56 000 €**
- > **Renforcement de la canalisation** rue du Paradis **30 000 €**
- > **Mise en place d'une signalétique rue de la croix blanche** pour mieux sécuriser la sortie de l'école **2 500 €**
- > **Attribution d'un marché pour l'amélioration de l'écoulement des eaux de pluie** dans le chemin des Bouviers à Neuville pour **23 558,40 €** avec l'entreprise Le Corre BTP.
- > **Changement de l'horloge de l'église** de Tremblay **1 700 €**



> **Changement de la porte de l'église** de Tremblay-les-Villages suite à un accident **3 500 €**



Au-delà de ces investissements, d'autres gros travaux d'entretien ont été réalisés tels que le fauchage des accotements et des fossés de la commune (10 500 €).

Enfin, les réparations les plus urgentes seront faites dans les endroits touchés par les inondations, les autres travaux seront réalisés en 2019.



À TREMBLAY

Les festivités ont débuté dans le courant de l'après midi par la cérémonie de levée des couleurs sur le parvis de la mairie en présence des Sapeurs Pompiers et accompagné de la fanfare de Pontguoin. Tout le cortège a défilé dans Tremblay pour finir au groupe scolaire où des animations attendaient petits et grands. Jeux d'adresse, Château gonflable, animation autour de la coupe du monde de football... Nous

remercions les quelques associations qui ont animé cet après midi festif.

Dès la fin de journée, l'apéritif convivial préparé par notre traiteur Olivier Gloux a ouvert l'appétit des habitants qui ont pu apprécier son excellent repas, toujours aussi agréable et diversifié.

La soirée s'est ensuite orientée vers le traditionnel bal des sapeurs pompiers que nous remercions vivement. Tout le monde a pu danser ou s'amuser au rythme du DJ qui a su maintenir l'ambiance jusque tard dans la nuit... Durant ce temps, les enfants ont pu profiter d'une retraite aux flambeaux nouvelle génération en déambulant dans les rues de Tremblay armés de lampions à leds multicolores qu'il ont pu garder en souvenir de ce beau moment.

PORTES OUVERTES À LA CASERNE



Sous un soleil éclatant, les portes ouvertes 2018 au Centre d'Intervention de Tremblay-les-Villages ont rencontré un beau succès populaire.

De nombreux habitants de nos communes sont venus, en famille, témoigner de leur attachement et de leur reconnaissance au travail fourni par les sapeurs pompiers volontaires tout au long de l'année et particulièrement lors des inondations du mois de juin 2018.

Les enfants, très nombreux, ont pu s'initier sur un parcours ludique aux rudiments du quotidien des pompiers. Ils ont ensuite pu essayer des casques et grimper dans les divers véhicules.

Un atelier premier secours a permis à bon nombre de nos concitoyens, jeunes et moins jeunes, d'appréhender les gestes qui sauvent.

Gageons que cette belle édition 2018 soit l'occasion de susciter des vocations, car le Centre d'Intervention est toujours demandeur de nouveaux volontaires.

RETOURS SUR ÉVÉNEMENT

↳ le 14 juillet dans nos communes

À SAINT-CHÉRON



Comme à l'accoutumé Les festivités du 14 juillet ont fait carton plein.

Dans l'après-midi, s'est déroulé le fameux concours de pétanque avec pas moins de 20 équipes, organisé par le conseil de village et l'association Saint Chéron&Co. Pendant ce temps pour les plus petits il y avait pêche à la ligne, maquillage...

Plus tard dans la soirée, nous avons participé à un apéritif et repas dans la ferme de M. et Mme Perret. Nous avons clôturé cette journée par une retraite aux flambeaux en faisant le tour de Saint Chéron organisé et sécurisé par l'association Saint Chéron&Co.

À CHÊNE-CHENU

La pelouse de Chêne-Chenu, située derrière la salle des fêtes, a accueilli 70 personnes pour un apéritif, une entrée composée et pour d'excellentes grillades suivies d'un dessert indémodable et indétrônable à Chêne-Chenu : la brioche! Cette fête s'est passée dans la joie et la bonne humeur et s'est terminée tard dans la soirée.

Au plaisir de vous accueillir pour commémorer et partager un bon moment lors des prochaines éditions!

LE 14 JUILLET 2018 EN CHIFFRES

PARTICIPATION FINANCES

- Tremblay : **120 personnes** (94 en 2017)
- Chêne-Chenu : **70 personnes** (86 en 2017)
- Saint-Chéron : **66 personnes** (100 en 2017)
- Soit un total de **256 personnes** inscrites sur les manifestations payantes (280 en 2017)
- Dépenses **3 892,83 €**
- Recettes **1 370,00 €**
- DÉPENSES RÉELLES : **2 522,83 €**
- Au global, cela représente un coût réel de **9,85 € par personne en 2018** pour 9,14 € par personne en 2017 pour le repas uniquement.
- Au-delà de ces chiffres, nous avons eu beaucoup de retours positifs liés à la formule proposée le samedi en soirée. En conséquence, il est envisagé pour 2019, d'organiser les manifestations le samedi 13 juillet.



À venir : RECENSEMENT 2019

Comme tous les 5 ans, la mairie va réaliser en 2019 le recensement des habitants sur nos 6 communes associées. Cette enquête se déroulera du 17 janvier au 16 Février 2019.

Nous vous remercions de bien vouloir réserver un bon accueil aux 5 agents recenseurs mandatés par la mairie.

1 LE RECENSEMENT, À QUOI ÇA SERT ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Nous vous remercions de trouver toutes les informations pour connaître la marche à suivre.



Mme Françoise FERNANDES

Secteur Partie Est de Tremblay- les-Villages, Saint-Chéron-des-Champs et Landouville



M. Bernard VANHALST

Secteur Partie Ouest de Tremblay-les-Villages et Moreaulieu



Mme Sylvie BALLON

Secteur Ecublé, « Bilheux » et « Moulou »



Mme Elisabeth GRENECHE

Secteur Chêne-Chenu, « Villette-les-Bois » et « Girancourt »



M. Serge PERNEY

Secteur Gironville-Neuille et Theuvy-Achères

2 LE RECENSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Deux possibilités pour répondre

1 / RÉPONDRE PAR INTERNET

- 1. L'agent recenseur se présente chez vous : il vous propose de répondre par internet, et vous remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires avec votre numéro d'identifiant.
- 2. Vous vous rendez sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne »
- 3. Vous êtes guidés pour répondre au questionnaire
- 4. Une fois le questionnaire terminé, vous envoyez et recevez un accusé réception. Pas de second passage car l'agent recenseur est informé par SMS que vous avez répondu.

LES AVANTAGES DU RECENSEMENT EN LIGNE

- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide
- Questionnaire guidé et plus facile à compléter et après validation, on vous transmet un accusé de réception par courriel
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee

À SAVOIR SUR TREMBLAY-LES-VILLAGES 2 122 habitants / 6 331 hectares

La commune de Tremblay-Les-Villages, s'appelait initialement « Le Tremblay-le-Vicomte » et au cours de la Révolution française, « Tremblay-Sans-Culottes »

Patrimoine touristique

Ruines de l'ancien château féodal XIII^{ème} siècle. Église St Paul de Chêne-Chenu 1545. Église de Gironville, nef XII^{ème} siècle. Église d'Achères. Église Notre-Dame et St-Quittaire de Theuvy XVI^{ème}, XVII^{ème} siècles. Église St Martin et St Jacques de Tremblay-le-Vicomte. Église St Sulpice d'Écublé. Église St Chéron-des-Champs.



2 / RÉPONSE AUX QUESTIONNAIRES PAPIERS

- 1. L'agent recenseur se présente chez vous : il vous donne une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes.
 - 2. Vous remplissez les questionnaires. L'agent recenseur peut vous aider si vous avez des questions.
 - 3. L'Agent recenseur passe à votre domicile pour les récupérer quelques jours plus tard, au moment convenu avec vous lors de sa première visite.
- Sinon, vous pouvez les déposer en Mairie ou confier vos questionnaires remplis dans une enveloppe à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le premier recensement de population "tête par tête", en France, a été réalisé en 1676 par Vauban : c'était celui de Valenciennes.

Au niveau national, le recensement "moderne" aurait été ordonné en 1694 par Louis Phélypeaux. Il aurait été suivi par divers recensements, dénombremens et enquêtes nationales à intervalles irréguliers.

Le recensement de la population de 1801 a été le point de départ d'une série de recensements effectués tous les 5 ans jusqu'en 1946. Depuis, les recensements sont organisés par l'INSEE.



Vie de la commune

LES INONDATIONS
de juin 2018



LE CCAS
Centre Communal
d'Actions Sociales



La commune a subi des dégâts conséquents suite aux inondations du mois de juin 2018. Nous avons pu recenser environ 80 dossiers de sinistres privés et publics.

Au vu de l'importance des sinistres, la commune a sollicité l'Etat pour une reconnaissance au titre des "Catastrophes naturelles".

Deux arrêtés ministériels en date du 23 juillet et du 17 septembre sont venus reconnaître l'état de catastrophe naturelle au vu des événements survenus les 4 et 5 juin et les 11 et 12 juin.

Ces dégâts ont donné lieu à un remboursement partiel par les assurances.

Ainsi, ont été répertoriés 23 429,63 € HT de dégâts sur les bâtiments (couverts à hauteur de 11 557,69 €) et 80 780 € HT de dégâts sur les voiries et réseaux (non couverts par les assurances) pour un total de 104 209,63 € HT.

Madame le Maire a sollicité le Conseil départemental d'Eure-et-Loir au titre des aides exceptionnelles mises en place par ce dernier.

Ainsi les aides demandées au Conseil départemental et les remboursements des assurances se présentent de la manière suivante :

Assurances (11%)11 557,69 €
Conseil départemental (69%)79 904,00€
Autofinancement (20%)20 747,94 €
TOTAL104 209,63 € HT

L'Etat pourrait intervenir au titre de la DETR en fonction des prises en charges de l'assurance et du conseil départemental qui reste à confirmer.

Nous espérons pouvoir lancer au plus vite une consultation des entreprises pour réparer les voiries, les trottoirs et les réseaux.

La commune envisage de mettre en place un plan pluriannuel pour le curage et le reprofilage des fossés.

Les locaux du SIVOM Tremblay-Serazereux (école, centre de loisir) ont également été touchés (consulter l'article en page 15).

Visite organisée par le CCAS pour nos aînés

Le 19 Juillet le CCAS de la commune a organisé pour ses aînés une visite de la ferme Virginia Corn à Tremblay.

Cette visite a réuni plus de 35 personnes qui ont découvert la production de Fleurs comestibles et ses débouchés.

A l'issue de cette visite, un verre de l'amitié a été offert dans le jardin du presbytère ce qui a permis de continuer les échanges.

Le soleil et la convivialité étaient au rendez vous."

Assurance

À la demande d'administrés, le CCAS a recherché un assureur susceptible de proposer une assurance "complémentaire maladie", avec un tarif attractif. AXA est venu nous présenter son Offre Promotionnelle Santé Communale. Avec leur concours, le CCAS a, dans un premier temps, enquêté auprès des habitants de la commune, pour savoir qui pourrait être intéressé. Compte-tenu des réponses positives obtenues, le CCAS a signé une convention avec AXA. Tous les administrés ont alors été informés de la teneur d'une réunion publique organisée par AXA le 24 octobre, dans les locaux de la mairie. Une vingtaine de personnes y ont assisté, d'autres ne pouvant être présents, ont laissé leurs coordonnées. Chacun sera contacté par AXA pour définir quel type de contrat correspond à leurs besoins, à ce jour, plusieurs personnes ont déjà souscrit.

Sachez qu'il n'est pas trop tard, vous pouvez contacter Mme GOUGEARD du Groupe AXA au 06 63 2 54 96, jusqu'au 23 Octobre 2019 puisque la Convention est valable 1 an.



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Les journées européennes du patrimoine se sont déroulées les 15 et 16 septembre. Pour cette occasion, plusieurs événements étaient proposés.

➔ **Visite de l'église de Tremblay** (bourg) en compagnie de l'architecte auteur de l'étude sur ce monument (8 participants)

➔ **Visite libre de l'église d'Ecublé** avec exposition du plan cadastral Napoléonien (40 participants)

➔ **Visite libre de l'église de Theuvy** ouverte pour les journées du patrimoine et exposition de souvenirs de la guerre (cartes postales, objets ayant appartenu aux poilus, documentation) par Jacqueline et Nicole aidées pour la partie historique par Mr Klein qui a été assailli de questions auxquelles il a répondu avec passion (60 participants).





Visite de Madame LA PRÉFÈTE



Le jeudi 11 octobre, Madame la Maire et le Conseil municipal ont reçu Madame la Préfète, Sophie Brocas. Nous avons pu lui présenter la commune, son patrimoine, ses équipements, le groupe scolaire et sa situation depuis le début de notre mandat.

Cette visite s'est organisée en deux temps, un premier sous forme de table ronde en présence de la gendarmerie, de la directrice de l'école où nous avons pu aborder toutes les difficultés rencontrées et les projets de la commune pour lesquels la commune a besoin du soutien de l'État.

Et un deuxième temps avec une visite rapide de l'école, des équipements sportifs et de la salle des fêtes.

Madame la Préfète nous a assuré de son soutien dans nos projets d'aménagement de cœur de village, de maison de santé, et de son soutien exceptionnel dans le cadre des réparations suite aux inondations.

Nous étions très honorés de cette visite et de la qualité de l'écoute que nous avons pu avoir.



MISE À DISPOSITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

L'Agglo du Pays de Dreux, dans le cadre de ses prérogatives touristiques et de mobilité, a pris un arrêté donnant en prêt deux vélos à assistance électrique à notre commune.

Dans le cadre de cet arrêté, la commune s'engage à mettre les vélos à disposition du public mais également à en assurer l'entretien. Nous avons souhaité mettre à disposition des usagers et des habitants ces vélos pour leurs déplacements.

Le conseil municipal a donc délibéré un règlement en sa séance du 1^{er} octobre 2018, le principe de la gratuité d'usage de ces vélos en fixant toutefois le montant d'une caution à 500 € par vélo (une caution qui n'est pas encaissée), une pénalité de retard à 10 € par jour et par vélo et une pénalité pour déplacement des agents communaux à 20€ par vélo en cas de panne.

Ces vélos peuvent être loués pour une période d'une journée jusqu'à une semaine maximum aux heures d'ouverture de la mairie du lundi au samedi de 8h30 à 12h.

Nous vous invitons à favoriser vos déplacements à vélos. Venez vite les essayer !

Club Inter Age

Le Club Inter Age de Tremblay-les-Villages vous propose de venir partager, s'initier ou échanger au travers des différents ateliers hebdomadaires proposés :

- Les vendredis de 14h à 18h, parties de scrabble
- Les mardis de 13h30 à 16h, cours de patchwork.

Pour tous renseignements, contacter Mme Colette VANDERSTICHEL au 02 37 65 34 87 ou 06 07 28 18 10 et Mme ZINDEL au 02 37 65 25 87.



En 2018, si le montant dû de votre avis d'impôt est supérieur à **1 000 €**, vous devez choisir un moyen de paiement dématérialisé :

paiement en ligne sur **impots.gouv.fr**,
prélèvement mensuel ou à l'échéance.

En 2019, ce seuil sera abaissé à **300 €**.

Simplifiez-vous l'impôt avec l'appli Impots.gouv !

téléchargez-la gratuitement



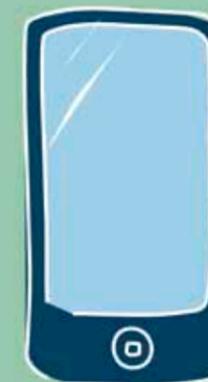
consultez vos documents



déclarez vos revenus



modifiez votre profil



gérez vos paiements





TOFFOLUTTI ou l'art des travaux publics

Economie / Emploi

GARANTIE JEUNES : mode d'emploi

Pour les jeunes, âgés de 16 à 25 ans révolus, la Mission Locale du Drouais vous propose un accompagnement collectif et intensif pendant plusieurs semaines, un accompagnement personnalisé pendant un an et une mise en situation professionnelle afin d'entrer dans la vie active.

L'objectif est de vous soutenir dans l'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale.

Un soutien financier pourra venir compléter cet accompagnement global et intégré (emploi ; logement ; mobilité ; santé).

POUR QUI ?

Avoir entre 16 et 25 révolus

Être :

- ni scolarisé(e)
- ni en emploi
- ni en formation
- sans soutien familial
- avec des ressources inférieures au plafond du RSA

Pour obtenir un rendez-vous, téléphonez au secrétariat de la Mission Locale au 02 37 38 57 67

**7 rue Henri Dunant – 28100 DREUX
02 37 38 57 67 / Fax : 02 37 42 93 68**

Mail : mission.locale.dreux@wanadoo.fr

Pour préparer votre dossier, voici la liste des pièces à fournir

- PIÈCE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ
- AUTORISATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL POUR LES MINEURS OU POUR LES JEUNES MAJEURS SOUS TUTELLE OU SOUS CURATELLE
- POUR LES RESSORTISSANTS HORS UE OU HORS EEE, COPIE DE LA CARTE DE SÉJOUR ET DE L'AUTORISATION DE TRAVAIL EN COURS DE VALIDITÉ
- RIB / RIP AU NOM DU JEUNE
- DERNIER AVIS D'IMPOSITION (DU JEUNE OU DE LA FAMILLE SI PAS DE DÉTACHEMENT FISCAL) OU AVIS DE NON-IMPOSITION AU NOM DU JEUNE
- EN CAS D'HÉBERGEMENT CHEZ LES PARENTS : PIÈCE D'IDENTITÉ D'UN DES PARENTS + JUSTIFICATIF DE DOMICILE AU NOM DU PARENT QUI A DONNÉ SA PIÈCE D'IDENTITÉ (QUITTANCE DE LOYER, FACTURE D'ÉLECTRICITÉ...) + ATTESTATION D'HÉBERGEMENT
- EN CAS D'HÉBERGEMENT PAR UN TIERS : FOURNIR UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE AU NOM DE L'HÉBERGEANT + LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ DE L'HÉBERGEANT + UNE ATTESTATION D'HÉBERGEMENT
- ATTESTATION SUR L'HONNEUR DES RESSOURCES DES 3 DERNIERS MOIS
- CV
- ATTESTATION DE BÉNÉFICIAIRE DU RSA
- ATTESTATION AAH (ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ)
- COPIE CARTE VITALE

TOFFOLUTTI SA est une entreprise de terrassement, d'assainissement, de VRD, de fabrication et d'application de revêtements routiers. L'entreprise dispose d'un réseau de 5 agences en Normandie et intervient dans le Grand Ouest, Centre-Val de Loire et Ile de France pour l'État et les collectivités territoriales mais aussi pour des acteurs privés (promoteurs, plateformes commerciales ou industrielles).

Cette entreprise, qui a plus de 50 ans, est familiale et indépendante. Elle compte environ 270 salariés auxquels s'ajoutent une centaine d'intérimaires pendant les périodes d'accroissement d'activité.

L'entreprise TOFFOLUTTI SA dispose d'un bureau d'études, d'un laboratoire et d'un service de topographie qui viennent en appui aux équipes sur les chantiers.

TOFFOLUTTI SA est titulaire de plusieurs marchés publics importants dans le département d'Eure-et-Loir. Elle a choisi de s'installer à Tremblay-les-Villages dans la zone d'activités de la Vallée du Saule sur un terrain acquis en 2016 en raison de son emplacement privilégié entre Dreux et Chartres et sur l'axe RN154.

Ce site reçoit actuellement une centrale d'enrobage à chaud de matériaux routiers et accueillera en 2019 une agence commerciale.

L'entreprise est en plein recrutement pour des postes de chauffeurs poids lourds, de conducteurs d'engins, un conducteur de travaux ou un responsable de centre. D'autres offres d'emplois sont disponibles sur son site internet www.toffolutti.fr.

TOFFOLUTTI EN CHIFFRES

Création en **1957**.

5 agences (dont le siège)

270 salariés





IL Y A DU CHANGEMENT à Chêne-Chenu !

Cette place posait des problèmes en terme d'écoulement des eaux pluviales. Il fallait faire des travaux pour corriger ce problème récurrent mais aussi, pour rendre encore plus conviviale et attractive cette place, ce cœur de village.

En effet, la charmante place de la Liberté de Chêne-Chenu, qui jouxte la rue du Paradis vit un grand moment. Dorénavant, elle accueille une aire de jeux pour les enfants, posée sur du paillis bois : c'est écologique et doux pour la planète. Cette place tient son nom de l'arbre de la liberté...

Lors de l'édition de ce bulletin, les jeux sont posés, le paillis est arrivé et il est prêt à être étalé. Les trottoirs sont scellés avec une pente suffisante pour éviter les problèmes d'inondation. Il reste le problème de l'enrobé bitumeux. En effet, l'usine qui fabrique cet enrobé (qu'on appelle une centrale d'enrobé) subit fréquemment des travaux et donc, il n'est pas certain que les trois rues qui entourent la place seront terminées pour les fêtes de fin d'année 2018. Ces travaux seront terminés en 2019.

Ce projet de rénovation date de 2016.



L'AIRE DE JEUX DE TREMBLAY

C'est sous un soleil de plomb et des températures caniculaires que la nouvelle aire de jeux de Tremblay a vu le jour en juillet dernier.

Il nous paraissait indispensable de créer cet espace, après, rappelons le malheureusement, la dégradation de l'ancienne aire. Il a été pensé et imaginé en collaboration avec les parents d'élève et les assistantes maternelles de Tremblay que nous remercions pour leur participation.

Nous avons eu le plaisir d'inaugurer officiellement cette aire le 8 septembre dernier en présence des élus de la commune, des associations et de quelques parents et enfants

Il y en a pour tous les âges et tous les goûts, du classique toboggan à la structure multi-activité en passant par les agrès de fitness, petits et grands y passent de bons moments.

L'ensemble du projet à coûté 23 994 €. Nous espérons sincèrement qu'il sera respecté par tous afin qu'il puisse ravir tout le monde pendant de nombreuses années.

Dès 2019, nous compléterons cette espace par du mobilier urbain (table, bancs, ...) afin de le rendre encore plus convivial.



SPORTS à tout va !



INFO FOOT 1

Un nouveau Président au club de foot de Tremblay-les-Villages

Le Club de foot a élu en début de saison un nouveau bureau qui a choisi son président, Ronaldo Gomez. Nous le félicitons pour son engagement.

Le club compte plus de 120 licenciés. L'effet coupe du monde a fait augmenter les effectifs. On peut aussi se réjouir de voir des équipes féminines en nombre.

La formation est assurée par le club. Les entraînements ont lieu sur le terrain et quelque fois dans le plateau couvert pendant la période hivernale.

Renseignements au 06 21 09 07 62.

INFO FOOT 2

Un autre projet qui va dynamiser Chêne-Chenu est l'élaboration d'un terrain de football. Ce terrain est situé à coté de l'Église, sur un terrain généreusement mis à disposition par Madame et Monsieur Minard. Les buts sont arrivés et toutes les conventions signées. Il ne reste plus qu'à mettre le short... on va attendre les beaux jours !



Stéphane Drouot Photo

Il s'agissait de la seconde édition de cette course par équipe en relais dont le but consiste à effectuer le plus grand nombre de boucles (2,2 km) en 5 heures de temps. Il y avait 44 participants répartis en 10 équipes. Le soleil était de la partie ce qui a rendu l'épreuve encore plus agréable.

Les vainqueurs sont l'équipe de Jean-Charles Drouet, Gilles Goron, Alexandre Chauveau, Gwendoline Garçon, Romain Samson et Stéfan Caceres. Vainqueurs l'an dernier, ils ont parcouru cette année 33 tours soit 72,6 km à eux 6.

Très belle performance également de Stéphane Wagemans et Ronan Legall du Tertre, inscrits tous les deux en solitaire.

Toutes les équipes étaient ravies et pleine de dynamisme. Nous pouvons notamment noter la participation d'une équipe de l'Association des Parents d'élèves de Tremblay/Serazereux ainsi qu'une équipe des enseignantes de l'école de Tremblay qui n'ont pas démerité, loin de là.



Nouveauté- depuis la rentrée de septembre, la gymnastique volontaire de Tremblay-les-Villages a ouvert une activité de gymnastique pour les enfants de 4 à 7ans. C'est un beau groupe de 17 enfants qui s'épanouissent et évoluent avec notre animateur tous les lundis à 16h30 après l'école. Les enfants peuvent proposer des jeux et activités, ou se déguiser selon les thèmes sur l'année comme Halloween, Noël et Pâques. Ambiance assurée par les enfants

Renseignements Marielle Meunier au 06 25 9742 21 et Laetitia Babel au 06 32 36 90 91



LE SIVOM de Tremblay-Serazereux



LE CENTRE DE LOISIRS

EFFECTIF

L'ALSH* est reparti à la hausse pour la rentrée 2018/2019.

En péri-scolaire, nous avons une petite centaine d'enfants inscrits sur l'année : nous accueillons 70 enfants le matin et le soir, ce qui est encourageant.

En extra-scolaire, la fréquentation a augmenté très légèrement : une trentaine d'enfants. Le fait d'être ouvert tout le mercredi n'a pas changé le nombre d'inscrits.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Thème du projet pédagogique du centre cette année : les années folles.

Pour les vacances d'hiver, le thème sera : "Chantons sous la neige" avec l'intervention de la Compagnie Piano-Panier, à savoir la musique assistée par ordinateur.

Pour les vacances de printemps, il y aura l'intervention de Chartres BD sur le thème « Comics & Marvel ».

TARIFS

Les tarifs du périscolaire restent inchangés par rapport à l'année précédente.

Les tarifs de l'extrascolaire, soit les mercredis et les vacances scolaires : ils ont été revus à la baisse (voir les délibérations du 4 avril où aucun changement et celle du 26 juin avec la baisse) Grâce à une stabilisation de la situation budgétaire, nous avons pu baisser la grille de tarifs sur l'extrascolaire. Nous avons également mis en place une remise de 10% sur la facturation de la ou des semaines où l'enfant aura été présent tous les jours.

**Accueil de Loisir Sans Hébergement*

UN POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019

EFFECTIF GROUPE SCOLAIRE

317 élèves à la rentrée de septembre

(soit 16 élèves de moins qu'à la rentrée précédente) dont :

- 97 maternelles
- 220 élémentaires

Aux vacances de la Toussaint : 2 arrivées (1 en maternelle et 1 élémentaire) 5 départs

soit à ce jour **314 élèves**
98 maternelles
216 élémentaires

4 ATSEM à temps complet.

3 Auxiliaires de Vie Scolaire sont présentes auprès d'enfants porteurs d'un handicap : Mmes Gaultier, Jathières et Auffret qui interviennent à elles trois auprès de 6 élèves.

Pour la rentrée 2019, les prévisions renforcent la tendance à la baisse en élémentaire pour laquelle nous craignons une fermeture de classe. Nous passerons de 216 à 202 élèves en élémentaire ; les effectifs en maternelle seront stables avec une légère hausse : 111 élèves sont prévus.

À SAVOIR

PROJET COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE POUR TOUS LES ÉLÈVES DE CYCLE 3 :

PARTICIPATION À LA COMMÉMORATION DIMANCHE 11 NOVEMBRE,

PROJET THÉÂTRE AUTOUR DU CENTENAIRE AVEC UNE REPRÉSENTATION LE MARDI 11 DÉCEMBRE

CLASSE CULTURELLE À VERDUN LES 3 ET 4 DÉCEMBRE DERNIERS

UN POINT SUR LES INONDATIONS

Suite aux gros orages du 4 juin 2018 l'eau s'est infiltrée dans trois classes qui ont été inondées, les murs détériorés et du matériel détruit.

Un grand merci aux enseignants, agents du SIVOM et de la Mairie qui ont participé au nettoyage et déménagement du matériel scolaire.

Le montant des réparations s'est élevé à 16 530 €. L'assurance nous a remboursé 14 500 €.

L'association ArTLV, qui avait organisé la fête de la musique, a décidé de verser l'intégralité des bénéfices réalisés au SIVOM, d'un montant de 1 275 €, pour combler partiellement le reste à charge. Par ailleurs l'APE a versé l'intégralité des bénéfices réalisés, lors de cette manifestation d'un montant de 162,50 €,

à la coopérative de l'école. Merci à ces 2 associations pour leur généreuse action et bien sûr merci aux fournisseurs, commerçants, aux artistes qui ont pratiqués des réductions sur les achats et/ou fait des dons afin que les bénéficiaires soient conséquents.

Merci aussi à tous les visiteurs qui eux aussi n'ont pas hésité à faire un geste quand ils ont eu connaissance de la finalité prévue pour les bénéficiaires.

À ce jour, une classe n'a pas réintégrée ses locaux car nous avons eu une nouvelle inondation fin août et les dégâts sont en cours d'expertise avant réparation.

LES INONDATIONS EN CHIFFRES

16 530€ : le montant de travaux de réparations

14 500€ : le montant remboursé par l'assurance

1 275€ : le montant versé par l'association ArTLV

162,50€ : le montant versé par l'Association des Parents d'Élèves



TRANSPORT EN DIRECT avec l'application Pysae

La rentrée de 2018 a été marquée par le déploiement de l'application Pysae, sur une large partie du territoire de l'Agglo du Pays de Dreux.

Disponible gratuitement sur smartphone et tablette (compatible Android et iOS), cette application offre la possibilité de suivre en temps réel son car scolaire.

Testé depuis le mois de décembre 2017 sur le secteur de Brezollès, l'Agglo a décidé d'étendre cet outil.

POUR LES LYCÉENS

- Lycées de Dreux : ligne de Tremblay-les-Villages et Serazereux

POUR LES COLLÉGIENS

- Lignes de Châteauneuf-en-Thymerais

POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE TREMBLAY-LES-VILLAGES

Vous êtes ainsi informés :

→ en temps réel du TEMPS D'ATTENTE aux arrêts,

→ de la GEOLOCALISATION DES CARS sur le parcours,

→ par message concernant le TRAFIC, les RETARDS et les MESSAGES D'INFORMATIONS VOYAGEURS.

Un dépliant a été transmis à votre enfant par l'intermédiaire de l'école. Il est également consultable et téléchargeable sur le site Internet de l'Agglo : www.dreux-agglomeration.fr.

NOUVEAU

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLI PYSAE

Google Play

iOS

Télécharger dans l'App Store

Transport scolaire

en direct

JE GEOLOCALISE MON CAR AVEC L'APPLI PYSAE proposée par l'Agglo du Pays de Dreux

Agglo Pays Dreux

Service Transport scolaire
4 rue de Chamouil au Dreux
02 37 64 82 00

Pour tout renseignement :
Agglo du Pays de Dreux
Service Transport scolaire
Tél. 02 37 64 82 00



© DR

Une BRIGADE DE GENDARMERIE DE PROXIMITÉ à Tremblay-les-Villages

Depuis le mois de juin, une brigade de gendarmerie de contact a été mise en place à Tremblay-les-Villages, afin de renforcer les liens avec la population et d'assurer plus de surveillance.

Il s'agit pour les gendarmes de renforcer leur proximité avec la population sur des territoires où la présence de l'État se réduit.

Toutes les occasions de rencontres sont alors favorisées (patrouilles à pieds, rencontre avec les commerçants, présence à la sortie de l'école, permanence en Mairie).

Certaines missions sont ainsi conservées par la brigade de contact : relations avec les élus, prévention de la délinquance, renseignements, missions de police simple.

Cette permanence est composée de deux gendarmes, le jeudi de 14h à 18h tous les 15 jours.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les gendarmes, en mairie de Tremblay-les-Villages (tél. 02 37 65 28 18) ou directement auprès de la gendarmerie de Châteauneuf (tél. 02 37 51 60 25).

C'est un service de gendarmerie au plus proche de vous. Il ne faut pas hésiter à les rencontrer.

LE SAVIEZ-VOUS ?



À la Révolution, en 1791, la Maréchaussée reçoit son nom actuel de Gendarmerie Nationale et, afin de respecter la séparation des pouvoirs, elle perd les quelques missions de justice qu'elle détenait jusqu'alors.

En 2009, la Gendarmerie quitte le Ministère de la Défense pour être rattachée au Ministère de l'Intérieur où elle rejoint la Police Nationale et les Sapeurs-pompiers.

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU D'ACCUEIL DE PROXIMITÉ

PÉRIODE DU 13 DÉCEMBRE 2018 AU 21 FÉVRIER 2019
HORAIRES DES PERMANENCES : 16H45 - 17H45

- Jeudi 13 décembre 2018
- Jeudi 20 décembre 2018
- Jeudi 27 décembre 2018
- Jeudi 10 janvier 2019
- Jeudi 24 janvier 2019
- Jeudi 07 février 2019
- Jeudi 21 février 2019

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE COURVILLE-SUR-EURE / CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS

COURVILLE-SUR-EURE
2 A Rue du Maréchal Juin
Tél. : 02 37 23 89 41

CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS
2 Rue du Général de Gaulle
Tél. : 02 37 51 60 25



BIEN VIVRE ENSEMBLE, Cela impose donc à chacun d'entre nous de faire un effort.



NOUS SOUHAITONS AVEC LE RAPPEL DE CES QUELQUES RECOMMANDATIONS AMENER CHACUN ET CHACUNE À UN PLUS GRAND RESPECT DE LEURS CONCITOYENS ET DU TRAVAIL ACCOMPLI QUOTIDIENNEMENT PAR LES AGENTS MUNICIPAUX.

L'ENTRETIEN DU TROTTOIR

Pour correctement entretenir un trottoir, voici une liste de tâches régulières et ponctuelles nécessaires dans le but d'assurer la sécurité des passants et leur offrir la commodité de passage à laquelle ils ont droit. Il en est de la responsabilité de chacun.

La municipalité vous demande de bien vouloir :

- faucher un espace de passage s'il s'agit d'un accotement herbeux ;
- balayer et désherber le trottoir et les abords ;
- enlever débris et feuilles mortes ;
- démailler
- épandre du sel ou du sable s'il y a du verglas ;
- dégager la neige en hiver ;
- entretenir le trottoir mais aussi le caniveau.

L'OCCUPATION DU TROTTOIR DEVANT VOTRE PROPRIÉTÉ

POUR LE STATIONNEMENT D'UNE VOITURE

Vous n'avez pas le droit d'occuper le trottoir si cela est interdit.

La place de stationnement située devant votre logement ne vous appartient pas et une autre voiture a tout à fait le droit d'y stationner. Toutefois, si la rue interdit tout stationnement, vous serez verbalisé si vous stationnez devant chez vous.

Vous devez réserver le trottoir aux piétons. Nous vous invitons à rentrer votre véhicule dans votre garage ou dans votre propriété pour le respect de tous.

En cas de neige, il est impératif de rentrer vos véhicules afin que la déneigeuse puisse passer. Dans le cas contraire, le déneigement de la voirie ne pourra être assuré.

POUR L'ENTREPOSAGE DES CONTENEURS À DÉCHETS

Bien que vous deviez nettoyer le trottoir devant l'immeuble de votre copropriété, l'entrepôt des poubelles ne peut y être que ponctuel et doit laisser un espace de passage pour les piétons.

Interdiction de déposer vos déchets verts et branchages sur les espaces publics.

Il est inacceptable de trouver des déchets sauvages comme ceux ramassés par les agents municipaux, sur le parking de la rue des coutures à Tremblay et dans les bois de Neuville.

Onze déchetteries sont accessibles sur l'ensemble de l'Agglo et au plus près de nous à Châteauneuf-en-Thymerais et au Boullay-Thierry.

LE COMPTEUR À EAU

Pour le relevé des compteurs, quelques consignes à respecter

Nous vous demandons de bien vouloir laisser vos compteurs accessibles et propres afin que l'agent municipal puisse faire le relevé dans de bonnes conditions.

Nous vous remercions de votre bienveillance et de ces petits gestes qui permettent à tous de bien et mieux vivre ensemble.

DÉCHETS

Les « petits » déchets, tels que papiers, mouchoirs, mégots, chewing-gums,... nous paraissent anodins. Mais pourtant, un mégot de cigarette met un an à se dégrader ! Un chewing-gum : 5 ans ! Cela peut laisser à réfléchir !

Chaque acte quotidien a des conséquences. Alors réfléchissons individuellement, et tous ensemble, avant de nous en prendre... aux autres.

Les services municipaux ne peuvent pas laisser la commune aussi propre que chacun le voudrait.

N'oubliez pas que vos conteneurs (ordures ménagères ; emballages-papiers) doivent être rentrés le plus rapidement après le passage du camion de collecte.



Collecte des déchets 2019



Surveillez votre boîte aux lettres ! L'Agglo du Pays de Dreux publiera prochainement le calendrier de collecte 2019.

Il est composé du calendrier détachable des collectes 2019, des consignes de tri emballages-papiers et des informations concernant les déchetteries (jours et horaires d'ouverture ; quotas ; carte déchetterie).

En 2019, la collecte du verre sera effectuée toutes les 6 semaines : consultez votre calendrier pour connaître les dates de passage.

SURVEILLEZ VOTRE COURRIER !

Pour toute question, si vous avez un doute sur le geste du tri, n'hésitez pas à contacter le service Déchets de l'Agglo du Pays de Dreux au 02 37 64 82 00, tapez 2 WWW.DREUX-AGGLOMERATION.FR





UNIS POUR FÊTER LA FIN DE LA GRANDE GUERRE

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE 14-18 CENTENAIRE

Nos communes de Tremblay-les-Villages et Serazereux se sont associées pour organiser un programme d'événements afin de commémorer l'armistice de cette grande guerre dignement.

Tout a commencé le 15 et 16 septembre, dans l'église de Theuvy à l'occasion des journées du patrimoine où nous avons présenté l'exposition des archives départementales, ainsi que de nombreux objets trouvés (casques, illustrations, livres, lettres de poilus etc..).

Pour suivre, le 23 septembre, une conférence sur le thème de la place des femmes pendant cette grande guerre, tenue par M. Michel Merckel à la salle des fêtes de Chêne-Chenu. Une quarantaine de personnes étaient présentes.

À la bibliothèque, le 20 octobre, nous avons rencontré un écrivain, auteur du livre "Une Famille en Eure-et-Loir dans la grande guerre".

Le 28 octobre : un symbole de rassemblement, puisque nous étions une douzaine de courageux accompagnés par nos sapeurs pompiers à sillonner ce beau parcours à travers les lieux de mémoire de nos six communes associées, en calèche, en vélo, en famille, de tous les âges, de tous les villages.

Un beau symbole de paix qui nous a fait savourer la tranquillité de nos campagnes, mais aussi le vent glacial et la pluie, alors même qu'il y a un siècle, des soldats s'entre-tuaient dans ce qui fut l'une des pires boucheries du XX^{ème} siècle.



À l'arrivée à St Chéron-des-Champs, nous avons pu redécouvrir l'exposition tenue par Nicole et Jacqueline .

Le samedi 3 novembre, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes de Serazereux pour une conférence donnée par le Colonel Jean Michel Pauchard sur le service de santé pendant la guerre. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Un apéritif dînatoire musical très convivial a ensuite été servi, permettant ainsi de faire connaissance.

Le samedi 10 novembre, une messe du souvenir nous a réunis dans l'église St Martin de Tremblay-les-Villages et nous avons terminé la soirée par la pièce de Théâtre "Gentils Coquelicots" de la compagnie Traviata. Une salle comble, des acteurs de qualité et beaucoup d'émotion...



Puis nous nous sommes retrouvés tous le 11 novembre lors de la traditionnelle cérémonie d'abord dans chacune de nos communes et pour finir la cérémonie à Tremblay-les-Villages.

Nous avons achevé cette journée par un magnifique concert et des lectures de lettre de poilus.

Ces lettres lues par les enfants des classes de CMI et CM2 nous ont particulièrement émus car elles présentaient un panorama très complet et réel de la guerre, avec le souci du détail. Ils ont évoqué : les conditions de vie des soldats (le temps, l'hygiène, l'équipement militaire, le repos, la nourriture) et leur état moral, le champ de bataille (la configuration des tranchées, le paysage bouleversé, les cadavres)...

Nous avons vivement remercié les enfants, tous volontaires, qui se sont investis dans cette préparation et qui ont magnifiquement lu. Ce n'était pas un exercice facile et ils ont réussi grâce à la préparation faite par Nadia, Nicole, Jacqueline, les maîtresses et Bernard Pigot.

La compagnie "entre en scène" (avec Eléonore Diane Dupret, chanteuse contralto et flûtiste et Renaud Spielman à la guitare) les a accompagnés par une ponctuation musicale de très grande qualité.

Jeudi 14 et vendredi 15 novembre, tous les enfants des classes primaires de Tremblay ont pu assister à une « conférence » donnée par Nicole sur la grande guerre à partir des panneaux des archives départementales et de l'exposition qui a été réinstallée pour l'occasion. Les enfants de CMI et CM2 ont été particulièrement intéressés : chaque visite a duré environ 1 heure car les enfants, très curieux, ont posé de nombreuses questions. Ils sont partis 2 jours à Verdun, en classe culturelle, au début du mois de décembre.

Le Vendredi 16 novembre, une vingtaine de personnes est venue pour la diffusion du Film "Joyeux Noël" à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages. Un film dramatique et historique français réalisé par Christian Carion en 2005. Le film se passe pendant la première guerre mondiale, le jour de Noël, quelques soldats ont décidé d'arrêter la bataille pour qu'ils puissent le célébrer. Ils se sont rendus compte que les soldats ennemis n'étaient pas vraiment différents, qu'ils n'avaient pas demandé à partir faire la guerre, qu'il était possible de célébrer Noël ensemble avant de continuer à se battre .

Le 11 décembre, les enfants de l'école ont produit un spectacle préparé par la compagnie Traviata et leurs maîtresses.

Nous avons voulu au travers de ces différents événements, nous adresser à tous les publics, à tous les âges et gratuitement. C'est un réel investissement humain et budgétaire offert par la commune

Mais alors, pourquoi avoir voulu « marquer le coup » pour ce centenaire ?

Pourquoi avoir proposé autant d'activités au cours de ces deux derniers mois, alors même vous me direz que la commune n'a pas connu la ligne de front, ni subi directement les dommages de la guerre, et qu'en ces temps où la menace qui pèse sur notre pays n'est plus allemande ni même européenne, 1918 paraît bien loin, comme si cela datait d'un autre siècle ?

Et bien tout simplement parce qu'il n'y a rien de plus beau que de se sacrifier pour son pays, et que s'il ne restait qu'une tâche un tant soit peu utile à laquelle nous devons nous consacrer pour le reste de notre court passage dans cette vie, ce serait bien celle de transmettre à nos enfants le souvenir de tous ces actes héroïques.

On a peine à s'en rendre compte aujourd'hui, mais la Guerre 14-18 fut un véritable carnage, un désastre à la fois humain et inhumain, un massacre de masse qui ne dit pas son nom.

Au fond, s'il y avait bien une leçon à retenir de ces commémorations, une leçon du siècle dernier valable pour le temps présent, ce serait que nos morts nous regardent, qu'ils comptent sur nous pour continuer à croire et à espérer, et que le don de leur vie n'avait servi qu'à nous transmettre une seule et même idée : ne jamais renoncer.

Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui de près ou de loin se sont associées à cette organisation.





LA BIBLIOTHÈQUE vous propose...

La bibliothécaire, Nadia Guillé, accueille toutes les classes pour des prêts, lectures et animations mais aussi le public (mardi, mercredi matin, jeudi, samedi). Les bénévoles, assurent la permanence le mercredi après-midi et le vendredi. Nadia et les bénévoles, Jacqueline, Marielle, Nathalie et Nicole proposent et encadrent des ateliers

PROCHAINE ANIMATION LE MERCREDI 19 DÉCEMBRE DE 15H À 16H30 SUR LE THÈME DE NOËL.

À VENIR...

PRINTEMPS DES POÈTES SAMEDI 24 MARS

Le comédien Julien Urrutia de la compagnie « Textes et rêves » a récité des poèmes joyeux et insolites.

ATELIER ORIGAMI MERCREDI 2 MAI

Les enfants ont réalisé des pliages en papier pour fabriquer des objets et animaux

ATELIER CRÉATION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET INITIATION À LA GUITARE ET AU PIANO SUR SYNTHÉ SAMEDI 23 JUIN

Renseignement au 02 37 65 23 65 ou biblio.tremblay@orange.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS 2018

Samedi 8 septembre s'est tenu le désormais traditionnel « Forum des Associations ». Cette année, après s'être procuré de la moquette pour recouvrir le sol, nous avons pu réaliser ce moment de convivialité dans le plateau sportif de Tremblay de 10h à 16h.

Pas moins de 16 associations (sur les 25 que compte la commune) étaient représentées. Les habitants de Tremblay et des environs ont ainsi pu prendre contact avec les différents dirigeants, recueillir des informations, découvrir de nouvelles activités, ... et s'inscrire aux activités qui leur plaisent. Sports, loisirs, créations, événementiel, musique, il y en avait pour tous les goûts.

Nous remercions tous les bénévoles qui s'investissent pour que ce tissu associatif soit si riche et diversifié ! Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain sous ce même format qui a semble-t-il contenté tout le monde.

Retrouvez toutes les infos utiles dans le « GUIDE DES ASSOCIATIONS » disponible en mairie.



PRATIQUE

La bibliothèque municipale se situe juste à côté de la mairie. Elle est accessible aux personnes handicapées.

Horaire d'ouverture 2018/2019

Mardi : 16h30-18h30
Mercredi : 10h-12h30 et 15h30-17h30

Jeudi : 16h-18h15
Vendredi : 16h30-18h
Samedi : 10h-12h30

Ouverture la première semaine des vacances de la Toussaint, hiver et printemps aux horaires habituels.

FERMETURE PENDANT LES VACANCES DE NOËL.

INSCRIPTIONS

La lecture sur place est libre et gratuite. Cependant pour accéder au service de prêt une inscription est nécessaire.

Cotisation pour un an : 5 € par adulte - gratuit pour les enfants dont un parent est inscrit

Après inscription, des identifiants permettent de réserver des livres et CD en ligne sur le site <https://mediatheques.eurelien.fr/> (Un mail est envoyé lorsque les documents sont disponibles à la bibliothèque de Tremblay).

Possibilité de télécharger des e-books et consulter un très large choix de presse en ligne gratuitement.

LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS & ÉVÉNEMENT

TREMBLAY-LES-VILLAGES

DÉCEMBRE 2018 À MARS 2019

DÉCEMBRE

DIMANCHE 16 À 15H

SPECTACLE DE NOËL pour petits et grands à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages

DIMANCHE 23

NOËL DES ENFANTS à Chêne-Chenu

JANVIER

VENDREDI 11 À 20H30

THÉÂTRE « ENTRE CAMARADES » à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages : une comédie écrite et mise en scène par Bernard TURPIN, présentée par la compagnie des 3 couleurs.

JEUDI 24

VOËUX DE MADAME LE MAIRE à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages

SAMEDI 26

LOTO animé par le football club de Tremblay à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages

FÉVRIER

DIMANCHE 3

PUCES DES COUTURIÈRES organisées par l'association des Gais Lurons à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages

MARS

SAMEDI 9

SOIRÉE CHOUCRROUTE organisée par l'association du Cyclo Club de Chêne-Chenu à la salle des fêtes de Chêne-Chenu

DIMANCHE 17

BOUM DES ENFANTS organisée par l'association des Parents d'élèves de Tremblay. salle des fêtes de Tremblay-les-Villages

VENDREDI 29 À 20H30

ART EN SCÈNE « LES TÊTES DE PIÀFS » à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages, spectacle avec restitution des ateliers d'écriture, de chansons menés avec les élèves de l'école primaire de Tremblay-les-Villages et leurs enseignants.

AVRIL

DIMANCHE 10

SALON DE LA FEMME organisé par l'association Entrechats et Arabesques à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages



MARCHÉ DE NOËL 2018

Nathalie Besse et son association Ardéco-Natali ont pendant près d'une décennie organisé avec passion le marché de Noël de Tremblay-les-Villages.

Suite à son départ, la transmission s'est effectuée avec l'association ArTLV qui a repris avec envie, sa signature, ainsi que le soutien de la commune, le flambeau de ce marché, événement annuel apprécié dans le village.

Quinze artisans-créateurs ainsi que l'Association des Parents d'Élèves ont participé à cette édition 2018. La diversité des exposants a fait que chacun a pu trouver son bonheur...

Malgré une météo pluvieuse, les visiteurs sont venus en nombre. Les crêpes de l'A.P.E et notre vin chaud ont favorisé une ambiance conviviale et festive. La décoration originale de la salle a participé aussi à la magie de l'événement

Cette année encore, le soutien du Conseil départemental nous a permis de proposer aux petits et grands des tours en calèche dans le village Le Père Noël, accompagné de son lutin, ont posé pour des photos souvenirs avec des enfants autant timorés que fascinés... L'atelier scrapbooking proposé cette année a révélé des talents artistiques chez les enfants, bienheureux de repartir chez eux avec leur création.

ArTLV réfléchit déjà à l'édition 2019 afin de vous surprendre un peu plus encore...

L'équipe ArTLV.



Naissances

Liyou MOUGENOT née le 31 mai 2018
 Margot HENAUT née le 31 mai 2018
 Mathias MICHAU né le 8 juin 2018
 Naël BABEL né le 13 juin 2018
 Raphaël DUVAL né le 27 juin 2018
 Alicia CHAURIN née le 28 juin 2018
 Raphaël LE HELLEY né le 6 juillet 2018
 Myla ELLEAUME née le 8 juillet 2018
 Cameron LARABI FOURNIER né le 24 juillet 2018
 Nolan BRAUD né le 13 août 2018
 Anna L'HOSTIS née le 22 août 2018
 Igor MIRZAYANTZ né le 31 août 2018
 Mia SEIGNEURY née le 4 septembre 2018
 Sofya MASSARD née le 3 octobre 2018
 Thao LAVENANT né le 29 octobre 2018



Mariages

Mathieu BEAUMERT et Pauline BERTIN unis le 1^{er} septembre 2018
 Sébastien SCHROEYERS et Emeline ALEMANY unis le 1^{er} septembre 2018
 Aurélien SORTAIS et Gwendoline RIVET unis le 15 septembre 2018
 Jonathan POUPEAU et Marie GUEZENNEC unis le 20 octobre 2018
 Christophe ROUAUD et Iryna STEMBLER unis le 22 décembre 2018



Décès

Monsieur Maurice FERGANT décédé le 21 juillet 2018
 Monsieur André CHEROUVRIER décédé le 5 août 2018
 Monsieur Roger CARRIER décédé le 15 août 2018
 Madame Héloïse HEMON décédée le 9 septembre 2018
 Madame Jacqueline BEL décédée le 16 septembre 2018
 Monsieur Olivier RENTZ décédé le 29 septembre 2018
 Madame Chantal COURSIER décédée le 15 octobre 2018
 Monsieur Michel CAMUS décédé le 16 octobre 2018
 Monsieur Marcel LESUEUR décédé le 19 octobre 2018

NUMÉROS D'URGENCE

Madame le Maire
 Christelle MINARD
 Tél. 06 10 67 33 28

Monsieur le 1^{er} Adjoint
 et Maire Délégué de Bilheux-Écublé
 Thibault PELLETIER
 Tél. 06 87 20 75 90

Madame la 2^{ème} Adjointe
 Annabel DOS REIS
 Tél. 06 73 42 92 60

Monsieur le 3^{ème} Adjoint
 Arnaud LEHERICHER
 Tél. 06 86 93 69 21

Monsieur le Maire délégué
 de Theuvy-Achères
 Frédéric SEVIN - Tél. 06 60 96 71 88

Monsieur le Maire délégué de
 Chêne-Chenu et Villette les Bois
 Ariel ALLARD - Tél. 06 26 47 49 73

Monsieur le Maire délégué
 de Gironville-Neuville
 Grégory MAIN - Tél. 06 80 16 31 32

LA COMMUNE
 RÉCOMPENSÉE
 pour la rénovation de
 la poutre de l'église
 de Theuvy



les infos PRATIQUES

Mairie / 02 37 65 28 18
 ouverte tous les matins de 8h30 à 12h15

SIVOM / 02 37 65 28 35
 rue de la Croix Blanche
 du lundi au vendredi de 9h à 12h
 (sonner au portail de l'école maternelle)

École Maternelle / 02 37 65 24 10
École Élémentaire / 02 37 65 32 19

Bibliothèque / 02 37 65 23 65
 lundi 11h-12h / Mardi 16h15 - 18h15
 Mercredi 16h-17h / Jeudi 16h15 - 18h15
 Vendredi 16h - 17h30 / Samedi 10h - 12h30

Centre de Loisirs / 02 37 65 35 99

Cabinet médical
 Médecin 02 37 65 28 04
 Dentistes 02 37 65 25 83
 Kinésithérapeutes 02 37 65 23 66
 Infirmiers 02 37 65 22 60
 Podologue 06 24 40 07 75
 Psychologue 06 69 38 30 65
 Psychomotricien 06 67 65 11 90

Pharmacie de Tremblay-les-Villages
 02 37 65 22 73

Comité des Voisins Vigilants
 Michel Prévost / 06 07 97 98 94

Gendarmerie de Châteauneuf-en-Thymerais
 02 37 51 60 25

Pompiers / 18 - **SAMU** / 15

Infos Transport à la demande, Déchets, Assainissement
 Agglo du Pays de Dreux 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

Eau / 02 37 65 28 18
 ou votre maire délégué

Permanence CCAS
 le 1^{er} lundi de chaque mois,
 de 16h30 à 19h, couplée avec un
 accueil administratif en mairie

Assistance sociale Conseil départemental
 Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi de chaque
 mois de 9h30 à 12h à la maison
 des services.

Médecin PMI
 Les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois
 de 10h à 12h à la maison des services.

Permanence Mission Locale
 Un mercredi de 9h30 à 12h en mairie.

Toute nouvelle inscription sur la liste
 électorale doit être faite en mairie avant le
 31 décembre. Si vous changez d'adresse
 merci de prévenir la mairie pour l'envoi de
 votre carte.